Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 4 (1892)

Heft: 3

Rubrik: Notre illustration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comité de l'Exposition:

Le Président, Dr Pegoud. Le Commissaire général, Ch. Giraud.

Membres de la Commission,

CHARTON. ROYBON. Paul de Montal.

Pour les demandes de renseignements, s'adresser au Commissaire général, M. Ch. Giraud, 14, boulevard de Bonne, Grenoble.

On annonce l'ouverture à Hyderabad, en plein Hindoustan, d'un atelier de photographie féminine, exclusivement réservé aux grandes dames du royaume d'Oude et des pays voisins.

Non seulement tous les opérateurs et les employés appartiennent au sexe féminin, mais l'établissement a été placé au milieu d'une maison entourée de murs d'une hauteur extraordinaire, sur lesquels veillent de vieilles femmes et des eunuques chargés d'écarter les galants.

Le Coran défend de faire des portraits, mais les muftis ont déclaré qu'il fallait faire exception pour la photographie que le Prophète n'avait pu viser puisqu'il ne la connaissait pas.

(Hélios.)

Notre illustration.

PLANCHE I

Cette charmante tête d'enfant est due à l'habile photographe de Lyon, M. J. Victoire que nous avons eu déjà à cette même place l'occasion de féliciter. L'objectif employé est un Darlot de 4 pouces d'ouverture, obturateur Guerry, pose de 3 à 4 secondes, plaque Lumière, étiquette bleue, développée à l'oxalate ferreux.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus que MM. Thévoz et C^e ne restent pas stationnaire dans la voie du progrès, car cette planche est fort bien rendue.

PLANCHE II

Cette illustration que nous ne pouvons dire « notre » a paru dans plusieurs journaux déjà et pour la première fois dans le *Photographische Rundschau*. Elle est l'œuvre d'un photographe de beaucoup de talent, M. Ch. Scolik, à Vienne, qui a bien voulu nous confier son cliché. Ce charmant groupe qui représente deux filles jumelles, d'un major autrichien, a été pris avec un objectif Dallmeyer, 3^b, diaphragme de la moitié de l'ouverture, sur plaque Lumière, développée au pyrogallol, d'après l'ancienne formule d'Edward, après une pose de deux secondes.

La reproduction en photogravure est l'œuvre de M. Richard Paulussen dont la réputation est universelle.

BOITE AUX LETTRES

Le papier à la celloïdine du D^r Jacoby m'a donné des résultats superbes. Le support est fort beau et l'on voit bien avec quels soins et quelle conscience ce produit est préparé. Il m'a néanmoins été difficile, en suivant l'instruction, d'obtenir des blancs très purs. L'épreuve était presque toujours trop sombre. Comment peut-on y remédier?

La réponse est bien simple. Le papier Jacoby ne demande nullement à être tiré à fond comme les autres papiers à la cel-